

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	13 (1935)
Artikel:	Un drapeau d'ordonnance du régiment de Greder allemand au service de France conservé au Musée de Genève
Autor:	Brunon, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-727914

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



UN DRAPEAU D'ORDONNANCE DU RÉGIMENT DE GREDER ALLEMAND AU SERVICE DE FRANCE CONSERVÉ AU MUSÉE DE GENÈVE

J. BRUNON.



Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève peut être fier, à juste titre, de posséder un précieux drapeau régimentaire des anciens régiments allemands au service de France. C'est un drapeau d'ordonnance du Régiment de Greder allemand datant des dernières années du règne de Louis XIV (*pl. XVI, 1*).

Les emblèmes de l'infanterie française ou étrangère de l'ancienne monarchie française qui sont parvenus jusqu'à nous sont de la plus grande rareté, et celui-ci, outre l'intérêt qu'il présente, se trouve dans un état de conservation étonnant. Aucun de ceux dont nous connaissons l'existence en France ou à l'étranger n'offre une telle fraîcheur dans les teintes, encore moins une telle perfection de conservation dans toutes ses parties; nous ne parlons ici, bien entendu, que des emblèmes d'infanterie du XVIII^e siècle.

* * *

Aperçu sur le régiment. — Avant d'entamer la description des drapeaux colonel ou d'ordonnance du régiment de Greder allemand, il est bon de rappeler en quelques lignes son histoire.

Ce régiment — qu'il ne faut pas confondre avec celui de Greder suisse levé le 5 décembre 1673 et devenu d'Affry le 22 décembre 1714 — est issu du régiment de Furstemberg, levé le 2 février 1668 par Guillaume Egon, landgrave de Furstemberg. Il prit rang dans l'armée française le 27 mars 1670. Il fit, sous les ordres du comte Ferdinand de Furstemberg, frère du landgrave, la campagne de Lorraine, puis prit

part à la guerre de Hollande (Maestricht, Seneff); il passa ensuite à l'armée d'Allemagne et, en 1675, à l'armée de Catalogne (Figuières, Espouilles, Puycerda). Il retourne à l'armée d'Allemagne en 1679 (Minden), puis, cinq ans plus tard, se trouve de nouveau en Catalogne.

C'est le 3 septembre 1686 qu'il devient régiment auxiliaire allemand de Greder et passe sous les ordres de François-Laurent de Greder; le régiment est fort de deux bataillons. Et, à partir de 1689, c'est une suite de batailles, de combats et de sièges auxquels il prend part: Fleurus, 1690; Mons, Leuze, 1691; Namur, Steinkerque, 1692; Neerwinden, Charleroi, 1693; Bruxelles, 1695; Ath, 1697; Nimègue, 1702; Brisach, Landau et Spire, 1703; puis ce sont les malheureuses journées d'Hochstaed, 1704, de Ramillies, 1706, d'Oudenarde, 1708, de Malplaquet, 1709; et enfin ses dernières années d'existence marquées par des bulletins de victoire: après Arleux 1711, Denain, avec la reprise de Douai, du Quesnoy et de Bouchain, 1712, puis Landau et Fribourg, 1713.

Après la mort du colonel de Greder, le régiment passa au baron de Sparre (Charles, Magnus, Toffeta) le 18 juillet 1716.

* * *

Les drapeaux de Greder. — Lorsque, en 1686, le régiment de Furstemberg prend le nom de Greder, il adopte de nouveaux drapeaux dont voici la description :

Drapeau colonel. — Le fond blanc chargé de fleurs de lis d'or en bannière de France, et d'un globe céleste d'azur semé d'étoiles d'or, cintré d'argent et orné d'un soleil d'or et d'une lune argent; ce globe est surmonté d'un soleil d'or à seize branches droites et ondées; au-dessus est un listel azur à revers rouge, portant en lettres d'or la devise: « Nec pluribus impar » (fig. 1).

Cravate blanche et cordons blancs à glands, attachés à la douille de la pique.

Drapeau d'ordonnance. — Le fond bleu azur à trois fleurs de lis d'or entourées de deux rameaux, l'un d'olivier, l'autre de palmier, liés ensemble d'un ruban rouge, le tout surmonté de la couronne royale, le bandeau de celle-ci perlé de couleurs,

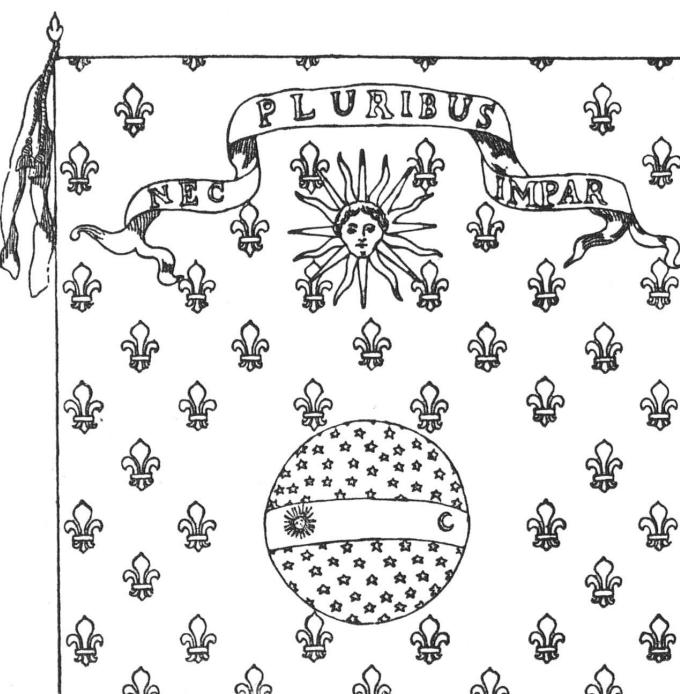


FIG. 1. — Drapeau colonel du régiment de Greder.

l'intérieur rouge; bordure de blanc, rouge, noir et vert alternés et disposés en losange ou chevrons; cette bordure est séparée du fond par une étroite bande blanche.

Cravate blanche, cordons mélangés bleu azur et rouge, à glands. (Ces ornements manquent à l'emblème conservé au Musée de Genève, *pl. XVI. 1*, ainsi que la pique; la hampe sur laquelle il est monté n'est pas d'origine).

Ces drapeaux étaient en taffetas de soie, les ornements et inscriptions étaient peints à effet; ils étaient fixés à la hampe au moyen de clous hémisphériques en cuivre doré, un galon, ordinairement blanc, était pris entre le fourreau et les clous afin d'assurer plus de solidité. Leurs dimensions étaient, habituellement, de 1 m. 65 au carré.

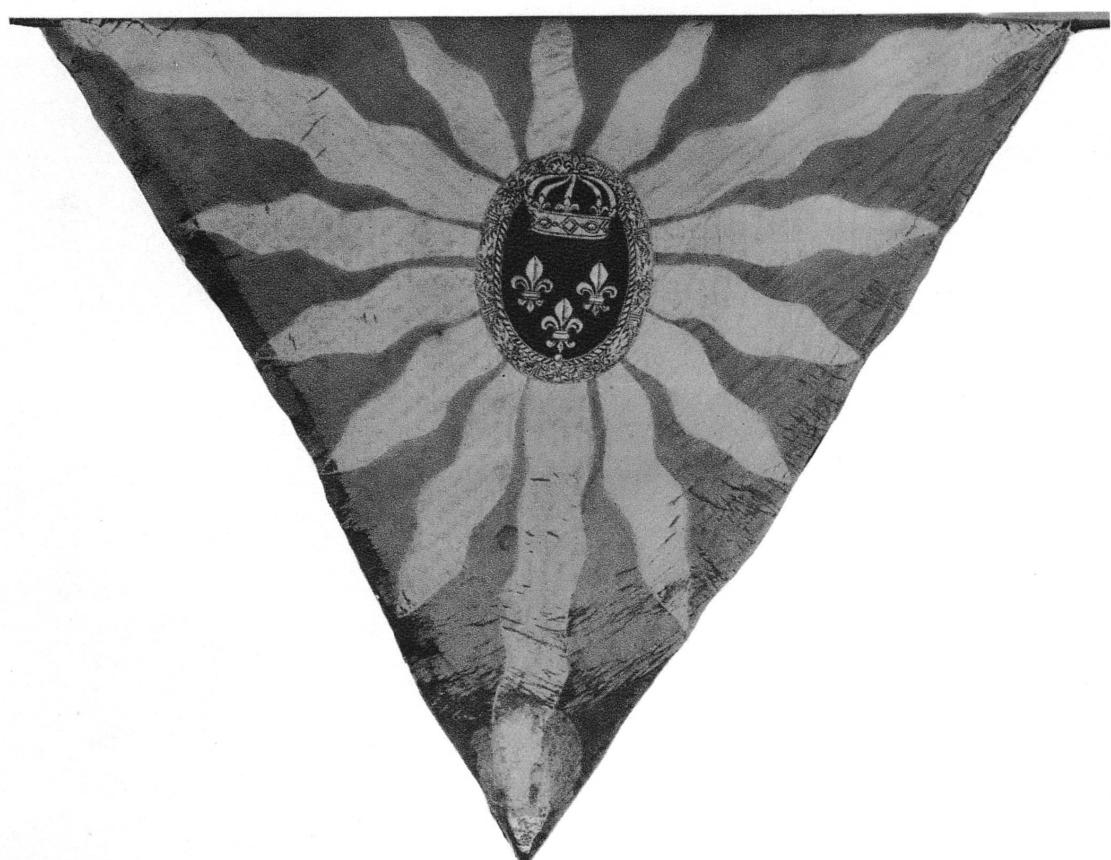
Le dispositif de drapeau colonel ci-dessus décrit, et celui du drapeau d'ordonnance à fond azur avec fleurs de lis, couronne royale, rameaux, sont identiques, sous réserve des couleurs de la bordure du drapeau d'ordonnance, à ceux d'autres régiments allemands tels que Furstemberg (le prédécesseur de Greder), Sparre puis Saxe (ses successeurs), Lowendal, Saint-Germain allemand, et La Marck.

* * *

Documents du temps qui les reproduisent. — On trouve la reproduction des drapeaux colonel et d'ordonnance du régiment de Greder allemand dans deux précieux recueils.

Le premier a pour titre: « Recueil des Drapeaux des Régimens d'Infanterie de France présenté à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc du Maine, par Du Vivier, 1715 ». Ce manuscrit fut présenté au duc du Maine par l'héraldiste du Vivier en 1715; il forme un recueil in-4° de 326 pages illustrées de 338 dessins coloriés représentant les drapeaux de l'infanterie sous Louis XIV et contient la presque totalité des modèles réglementaires des drapeaux colonels et d'ordonnance des régiments d'infanterie française et étrangère levés, réformés ou maintenus sous Louis XIV. Vraisemblablement, du Vivier a dû commencer sa collection à une époque relativement avancée du règne de Louis XIV, et sans doute postérieure à la paix de Nimègue, soit après 1680; les régiments supprimés ou débaptisés avant cette date n'y figurent pas en effet. On ne saurait trop souligner l'importance documentaire unique et l'intérêt exceptionnel de ce travail pour l'histoire, jusqu'ici ignorée, des drapeaux régimentaires en service dans les armées royales du XVII^e siècle et du commencement du XVIII^e siècle. Ce manuscrit appartient à Monseigneur le duc de Guise, chef de la Maison de France.

Le drapeau d'ordonnance de Greder allemand donné par du Vivier diffère légèrement de celui du Musée d'Art et d'Histoire de Genève; le fond bleu azur occupe une plus grande surface, au détriment de la bordure blanc, rouge, noir et vert;



Pl. XVI. — 1. G. 55. Drapeau du régiment allemand de Greder au service de France. —
2. G 56. Drapeau du régiment suisse de Roll au service de France. — Musée de Genève.

le fond de la couronne royale est entièrement rouge; les rameaux, enfin, sont peints au naturel et non en or.

Le second recueil s'intitule: « Drapeaux d'Infanterie tant françoise qu'étrangère au service de la France en l'année 1721, par M. d'Hermand ». Nous conservons en France trois exemplaires de cet ouvrage, tous identiques, imprimés grand in-folio, et composés de planches gravées en taille-douce, coloriées. Deux se trouvent à la bibliothèque du Ministère de la Guerre, un troisième est conservé à la Bibliothèque nationale. Ces trois exemplaires représentent les drapeaux colonels et d'ordonnance des 120 régiments d'infanterie française et étrangère sous la Régence.

Logiquement ce recueil devrait reproduire le drapeau d'ordonnance de Sparre, successeur de Greder allemand en 1716, et même celui de Saxe (Arminius, Maurice, comte de Saxe, successeur de Sparre le 7 août 1720), dont les emblèmes d'ordonnance différaient de ceux de Greder. Mais d'Hermand donne le drapeau d'ordonnance de Sparre aux couleurs de Greder (Sparre présente un fond identique, mais la bordure est bleu azur et blanc alternés, et dans la même disposition que le blanc, rouge, noir et vert de Greder).

Tout en accusant une bordure un peu moins large, l'emblème est, cette fois, très exactement conforme à celui du musée de Genève; les rameaux, notamment, sont peints en or.

* * *

Drapeaux de Greder allemand perdus pendant les guerres de la Succession d'Espagne. — D'après un manuscrit du temps conservé aux Archives historiques de l'état-major général néerlandais à La Haye (une copie du même recueil se trouvant au Cabinet des estampes de la Hofbibliothek à Vienne) et deux estampes publiées à Amsterdam en 1713, relatifs aux drapeaux pris par les Hollandais pendant les guerres de la Succession d'Espagne de 1701 à 1713, il paraîtrait que deux drapeaux du régiment de Greder allemand furent perdus à la bataille d'Eckeren, le 27 juin 1703. L'un des drapeaux est reproduit et porte 1 et 4 rouge, 2 et 3 jaune, la croix blanche au milieu, qui sont les couleurs du régiment du Maine; or Greder ne se trouvait pas à Eckeren et Maine prit part à la bataille. Il convient, du reste, de noter que ces documents contiennent de très nombreuses erreurs d'attribution.

Par contre, à la funeste bataille d'Hochstaedt, en 1704, les deux bataillons de Greder furent contraints de mettre bas les armes dans le village de Blenheim et, avec le colonel baron Heyder, deux drapeaux tombèrent au pouvoir de l'armée confédérée commandée par le duc de Marlborough. Les trophées furent partagés entre les vainqueurs et, vraisemblablement, ceux provenant du régiment de Greder échurent aux Hollandais sur les treize qu'ils reçurent.

En 1806, le roi Louis-Napoléon de Hollande fit rassembler les restes des trophées des anciennes guerres au palais royal d'Amsterdam. Ils s'y trouvent depuis, et un

examen sérieux de ces emblèmes, dont la plupart ne conservent à leur hampe que des lambeaux d'étoffe, ferait peut-être découvrir les drapeaux de Greder « Allemain » (ainsi que le note le document du temps), et il serait fort intéressant de les comparer avec le magnifique exemplaire qui fait l'objet de cette courte étude.

* * *

Les successeurs du régiment de Greder allemand. — Voici, pour terminer, la filiation du régiment jusqu'à 1791 :

Baron de Sparre (Charles-Magnus-Toffeta), 18 juillet 1716.
Comte de Saxe (Arminius-Maurice), 7 août 1720.
Comte de Bentheim (Frédéric-Charles), 5 janvier 1751.
Prince d'Anhalt-Loethen (Frédéric-Hermann), 10 mars 1759.
Prince de Salm-Salm (Emmanuel-Henri-Nicolas), 13 mars 1783.
Devient 62^{me} d'infanterie en 1791.

